



**APPUI AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL
ET À LA SOLIDARITÉ SUR LES COLLINES**

BP 2695 Bujumbura Burundi
Tél. (00 257) 22 25 75 20 /// 22 25 93 38
E-mail : info@adisco.org - www.adisco.org



**Octobre - Décembre 2015
N° 12**

LA VOIX DES COLLINES



**Des cultures
novatrices
et attractives
pour les jeunes**





Sommaire

Editorial	P 3
<i>Deogratias NIYONKURU</i>	
Courrier des lecteurs	P 4
<i>La Rédaction</i>	
Des cultures novatrices et attractives pour les jeunes	P 5
<i>Deogratias NIYONKURU, Rémy SIBOMANA,</i>	
La CECABU : le rêve des caféiculteurs se réalise enfin	P 16
<i>Jonas Eric UWIZERA</i>	
La CNAC, une opportunité pour les caféiculteurs	P 18
<i>Jonas Eric UWIZERA</i>	
Journée mondiale de l'alimentation : des coopératives performantes ont été primées	P 20
<i>Enock NIYOMWUNGERE</i>	
Appel public à tous les chefs d'Etat du monde à l'occasion du Sommet des Nations unies sur le développement durable, septembre 2015	P 24
Les effets des changements climatiques sur les petits paysans burundais	P 27
Jeux concours	P 31

Directeur de Publication
Deogratias NIYONKURU

Directeur Adjoint
Léon NDIKUNKIKO

Rédacteur en chef :
Jonas Eric UWIZERA

Comité de rédaction :
Jonas Eric UWIZERA, Deogratias
NIYONKURU, Libère BUKOBERO, Léon
NDIKUNKIKO, Espérance KANEZA,
Donatien MBONABUCA,
NINTUNZE Emmanuel, Rémy
SIBOMANA

Editeur :
ADISCO, 31, Avenue des Etats Unis,
KIGOBE SUD, BP 2695 Bujumbura.
Tél : 22 25 75 20 // 22 25 93 38
info@adisco.org
www.adisco.org

Retrouvez ce journal :
Au siège d'ADISCO à Bujumbura; aux bureaux des
antennes ADISCO à Gitega et à Ngozi; au bureaux
des fédérations des caféiculteurs à Bujumbura,
Gitega, Ngozi, Kayanza, Kirundo; au siège de
l'Union Haguruka des coopératives multifilières
(UHACOM), dans les Unions des mutuelles
de santé des caféiculteurs du Burundi ainsi que
dans les coopératives agricoles et des caféiculteurs
accompagnées par ADISCO et au siège de la
Fédération des mutuelles de santé des caféiculteurs
du Burundi (FEMUSCABU) à Bujumbura.

Editorial

Le dernier numéro de la "Voix des collines" a permis de mettre en exergue l'importance de la grave question du chômage des jeunes au Burundi. Je revois encore chaque jour ces deux jeunes venus de manière quasi impertinente se planter devant mon bureau pour me dire : "notre dossier est excellent, mais que peux-tu faire concrètement pour nous ? Beaucoup de dirigeants font des discours sur le chômage des jeunes, mais nous ne sommes pas du tout aidés. Nous espérons que l'ADISCO qui n'a pas l'habitude de tenir des discours creux, fera de son mieux pour poser des actes concrets".

D'autres personnes nous l'ont dit aussi, notre dossier sur l'emploi des jeunes a surtout posé des questions et apporté peu de réponses, même si nous croyions être utiles en mettant à la disposition des jeunes la liste des organisations qui devraient les aider.

Cette visite impromptue a failli ne pas se poursuivre, mais j'ai vite été rattrapé par notre engagement à donner la priorité aux plus défavorisés et ai donc décidé de leur consacrer quelques minutes retardant ainsi une réunion que je devais commencer. Ils n'ont pratiquement pas cessé de répéter les mêmes phrases. Que proposez-vous concrètement aux jeunes ? Quelles sont les activités les plus porteuses ? Quelles sont les activités qui ont un marché intéressant ? Quelles sont les activités qui génèrent rapidement de l'argent ? Comment trouver des fonds pour démarrer ? Les questions tombaient les unes après les autres sans pratiquement attendre de réponse et quand j'ai tenté d'en balbutier une, ils m'ont vite repris en disant : nous avons déjà essayé tout cela. Cela ne donne rien.

Bien sûr je me suis dignement tiré d'affaire en les envoyant auprès de nos responsables de

programmes d'appui à l'entrepreneuriat, qui ont réussi à orienter l'un d'entre eux. Néanmoins je suis resté très pensif, désarçonné devant la franchise de ces jeunes visiblement courageux et si différents de la grande majorité qui vient pour quémander de l'argent afin de lancer un projet hypothétique.

C'est pourquoi nous avons décidé de créer une nouvelle rubrique dans "La Voix des Collines" que nous avons baptisée: "Opportunités pour les jeunes" Et pour commencer ce chantier, nous avons décidé de consacrer le présent numéro aux filières agricoles novatrices et attractives.

De fait, malgré l'exiguïté des terres dans notre pays, l'agriculture reste le principal pourvoyeur d'emplois, même s'il devient urgent d'y coupler des initiatives non agricoles ou qui se situent en aval ou en amont de la production agricole sensu stricto.

Mais quelle agriculture peut-on vraiment proposer aux jeunes qui considèrent le retour à la terre comme la pire des humiliations? C'est la question épineuse à laquelle le présent numéro tentera d'apporter une réponse.

Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter une heureuse année 2016 dans laquelle, notre pays pourra retrouver la paix indispensable pour bâtir la prospérité. Néanmoins, nous ne retrouverons cette paix que si chacun d'entre nous s'investit à la construire en résistant aux manipulations politiciennes, en tendant une main de paix à son voisin, à son collègue, à son concurrent, à celui qui pense différemment. Mais aussi en nous investissant dans ce qui nous unit plutôt que ce qui nous divise.

Deogratias NIYONKURU

Courrier des lecteurs

Monsieur le Directeur de publication de la Voix des Collines,

De nombreux bailleurs de fonds annoncent qu'ils ne vont plus soutenir les programmes de développement au Burundi, est-ce que cela veut dire que nous ne pourrions plus continuer à bénéficier d'engrais subventionnés ?

Richard NTUNZWENAYO, Commune Kayanza

Cher Richard,

La question que tu poses est celle qui préoccupe tout Burundais soucieux de son pays. Il est à craindre en effet que si une telle mesure était prise, le pays pourrait sombrer dans la famine faute d'une production suffisante.

Nous ne sommes pas en mesure de vous donner une réponse adéquate, mais que soit le Gouvernement du Burundi ou les bailleurs de fonds internationaux, on semble dire que ce volet ne sera pas affecté.

Il est important que les organisations paysannes conduisent un plaidoyer de qualité auprès des instances habilitées pour qu'une solution soit trouvée sur cette grave question.

La Rédaction

En hausse

L'Union DUFASHANYE de quatre IGGs de la commune Gitobe pour, pratiquement sans aucun appui financier, avoir développé depuis trois ans l'alphabétisation des adultes de sa colline et ses environs dans le bénévolat le plus total. Cette Union est dirigée par Madame Libérate MIBURO



L'ARFIC pour avoir laissé la filière café s'effondrer sans prendre aucune mesure de sauvetage laissant ainsi les caféiculteurs dans le découragement.



En baisse



Dossier

Des cultures novatrices et attractives pour les jeunes

1. La problématique des jeunes ruraux

Nous n'allons pas reprendre ici toute la problématique du chômage des jeunes au Burundi largement développée dans le précédent numéro mis à part quelques repères pour planter le décor. Sur 100 élèves qui terminent l'école primaire, seuls 30 accèdent à l'école secondaire, dont seulement 7% terminent l'université. Parmi ceux qui terminent les études, seuls 6% accèdent à un emploi dans le secteur formel et le reste rentre grossir les rangs des chômeurs dans le secteur informel, mais surtout rural. En conséquence, 90% de la population burundaise vit de l'agriculture de subsistance sur moins de 0.5 ha en moyenne et ce phénomène va s'amplifier au cours des prochaines années.

Dans le court et moyen terme, l'agriculture va donc rester le principal moyen pour résorber le chômage des jeunes et de l'ensemble de la population. Cependant les performances de l'agriculture burundaise restent médiocres et les jeunes en sont fortement dépités. Il suffit de regarder les flots de jeunes qui passent leur journée à jacasser dans les carrefours et abandonnent le dur labeur des champs à leur mère et grand-mère.

Les jeunes en effet considèrent une telle agriculture comme peu valorisante pour eux et peu rentable. Il s'agit pour eux de systèmes dépassés et dévalorisants qui relèvent de l'époque de leur grand-mère alors que les jeunes aspirent à des conditions meilleures que celles de leurs parents.

Les conditions rudes du milieu rural où n'existe pratiquement aucune distraction, ni aucun confort sans aucune perspective d'ascension dans le futur viennent renforcer cette aversion pour l'agriculture et le monde rural. Les rendements et les revenus qui en proviennent sont d'ailleurs médiocres, même si, avouons-le, elles restent les seuls à nourrir la famille et faire vivre l'ensemble du pays, de sorte que nous leur devons beaucoup de respect.

“ Parmi ceux qui terminent les études, seuls 6% accèdent à un emploi dans le secteur formel et le reste rentre grossir les rangs des chômeurs dans le secteur informel, mais surtout rural. ”

Pour échapper à cette rude corvée et aux conditions de vie minables, la très grande majorité des jeunes tente de s'exiler en ville dans l'espoir de trouver un emploi plus décent et plus valorisant. Ils sont hélas souvent déçus et se retrouvent confrontés à des conditions encore plus drastiques : boy, baby sister, porte-faix, chauffeur de vélo taxi pour les plus chanceux... Ce sont ces derniers qui crient à ceux qui veulent les entendre qu'ils ne peuvent pour rien au monde re-

tourner dans les campagnes. On les entend répéter à longueur de journée : “Ne touche pas à mon petit boulot, pour ne pas m'obliger à rentrer vivre la misère et le déshonneur de la colline”.

La grande majorité qui n'arrive pas à trouver ce petit boulot, tenaillé par la faim, se voit obligé de rentrer au village où elle continue à vivre sur le dos des parents ou se résigne tant bien que mal à prendre la houe. L'agriculture burundaise est donc aujourd'hui surtout occupée par des per-

sonnes très âgées avec une large majorité des femmes qui perpétuent un modèle agricole sans issue ou par des jeunes qui y sont contraints et qui l'assument dans le déshonneur et le désespoir. On ne s'étonnera pas dès lors des échecs répétés des programmes de développement agricole.

Il se pose donc trois questions essentielles :

1. Comment développer des activités qui redonnent de la dignité et de la fierté aux jeunes ruraux, qui les valorisent en d'autres termes ?

2. Comment trouver des activités suffisamment rentables pour permettre à ces jeunes de mener une vie décente ?

3. Comment améliorer les conditions de vie du milieu rural pour pouvoir y retenir les jeunes qui réussissent ?

Nous sommes là devant une véritable quadrature du cercle du travail de développement rural, sinon du développement tout court de l'Afrique. C'est à ces questions que nous tentons de répondre à travers la promotion de filières agricoles novatrices, attractives pour les jeunes.

2. Les critères d'identification des filières novatrices et attractives pour les jeunes

Le problème étant très complexe, il est important dès le départ de nous donner quelques repères en termes de critères susceptibles d'attirer les jeunes vers l'agriculture.

a. Novateur

Le premier critère à considérer dans l'identification de ces filières est son caractère novateur. Introduire une spéculation nouvelle dans un milieu suscite toujours de la curiosité, de l'engouement et surtout l'idée que l'on ne fait pas la même chose que sa grand-mère. Le caractère novateur de la culture permet de libérer des énergies nouvelles, de redonner de l'espoir et de susciter l'orgueil et l'ambition de devenir le premier à expérimenter une nouvelle technique.

La culture ne doit d'ailleurs pas être totalement nouvelle. Le prunier du japon ou le maracuja sont des fruits bien connus dans les collines burundaises et qui poussent sans que personne n'en prenne soin. L'innovation aura été de porter cette culture à échelle. Il sera donc important de jouer sur la fierté, l'orgueil des jeunes pour leur proposer des produits nouveaux et plus valorisants.

b. Attractif pour les jeunes

Les éléments qui fondent l'attractivité d'une filière pour les jeunes restent très complexes. Au départ, mais seulement au début, l'élément déterminant semble être un prix incitatif. De nombreux programmes de développement en ont profité pour faire miroiter aux jeunes la possibilité de vite s'enrichir par des messages de type : Alors que vous gagnez à peine 50.000 Francs sur 1000 m² de haricots, vous pouvez gagner un million avec le prunier du japon. Une telle propagande, même vraie est dangereuse et est porteuse de sa propre destruction. En quatre ans par exemple, la culture du prunier du japon que nous avons lancé à Ndava s'est rapidement étendue comme une trainée de poudre sur plusieurs provinces du pays, mais en même temps, le prix est passé de 3.000 BF/kg à moins de 1.500 BIF, un prix qui reste encore incitatif certes, mais qui commence à freiner les élans des uns et des autres. Un prix incitatif doit donc s'accompagner de mesures pour développer de nouveaux marchés à travers l'exportation, le conditionnement ou la transformation. La durée d'attente pour entrer en production est évidemment importante

pour des jeunes impatientes de trouver rapidement des moyens de subsistance. C'est pourquoi il devient parfois nécessaire de proposer deux ou trois cultures à cycle différents, la première permettant au jeune d'attendre la maturité d'une culture à cycle cultural plus long.

c. Asociabilité aux autres cultures

Le troisième élément de l'attractivité nous a semblé être la possibilité d'y associer d'autres cultures. Alors que le maracuja est clairement plus rentable que le prunier du japon, il nous a fallu beaucoup de temps pour comprendre pourquoi elle était préférée au prunier du japon pourtant très fragile. Les paysans et en particulier les paysannes ont été unanimes : dans le contexte de la rareté des terres au Burundi, il est capital de pouvoir associer ces cultures spéculatives à d'autres qui permettent d'assurer une certaine alimentation du ménage. L'association Bananier-prunier du japon constitue une véritable success-story.

d. Continuité dans la production

La continuité dans la production constitue un autre facteur non négligeable dans le choix de la spéculation à mettre en place. Une culture qui produit de la manière la plus continue possible à l'instar du maracuja, du bananier, du miel attireront plus facilement les jeunes que celle qui présente des cycles discontinus. Un tel modèle qui permet aux paysans d'avoir des revenus bien échelonnés leur donne le sentiment de ressembler à un fonctionnaire de l'Etat (le modèle rêve des tous les jeunes qui vont à l'école) qui perçoivent un salaire régulier. Comme nous l'avons déjà écrit ailleurs, la continuité est mieux assurée par un système de production que par une seule spéculation aussi continue qu'elle puisse être.

“ Les paysans et en particulier les paysannes ont été unanimes : dans le contexte de la rareté des terres au Burundi, il est capital de pouvoir associer ces cultures spéculatives à d'autres qui permettent d'assurer une certaine alimentation du ménage. ”

e. Des exigences limitées en main d'œuvre et intrants

Il s'agit ici d'un critère capital, peut-être même plus important au début que la rentabilité économique. Les jeunes sont en effet aussi dépités par la pénibilité des travaux agricoles et lorsqu'on leur propose une culture trop exigeante en main d'œuvre ou en travail, ils seront très rapidement découragés. C'est seulement après avoir goûté aux premiers fruits, qu'ils seront prêts à consentir des efforts plus importants.

f. La fragilité

Même si ce critère a été très peu pris en compte par les jeunes qui ont préféré le prunier du japon au maracuja par exemple, ou le maraichage au gingembre, sur le moyen terme, les jeunes une fois confrontés aux maladies, à la destruction de leur culture vont rapidement désenchanter. C'est pourquoi nous jugeons important de recommander des spéculations plus stables et plus résistantes aux chocs climatiques (grêle, maladies, sécheresse etc.).

g. Capacité d'être conditionné, transformés ou exporté

Le risque majeur du développement d'une filière novatrice est d'attirer un nombre tellement important de producteurs que les prix finissent par s'effondrer suite à la surproduction en particulier pour certaines saisons.

Il est dès lors important de travailler à la construction de marchés locaux plus larges, de marchés régionaux, voire internationaux ou de procéder à des conditions ou à des transformations qui permettent de répartir la consommation sur des périodes plus étendues.

Il est difficile de trouver des cultures qui réunissent évidemment toutes ces conditions, mais chaque jeune pourra en fonction de sa fibre mettre un accent particulier sur trois ou quatre points qui lui sembleront les plus déterminants.

Une fois le jeune remotivé pour l'agriculture, il réintègre généralement cette spéculation

Conclusion

La promotion de filières novatrices et attractives représente un enjeu majeur de notre pays. Elles permettent de susciter un intérêt réel des jeunes pour l'agriculture et en conséquence relancer le développement de toute l'agriculture nationale.

En diversifiant les spéculations, elles peuvent assurer au pays de nouvelles sources de revenus et de devises qui proviendraient en particulier

dans l'ensemble de l'exploitation agricole plus conventionnelle et diversifiée ainsi à la fois son alimentation et ses revenus.

Les spéculations qui nous ont semblé les plus porteuses au Burundi sont le prunier du japon, le gingembre, le maracuja, le bananier amélioré, le piment Chili, le Stevia, le sésame, le papayer Solo et l'oignon, etc.

des pays de la région moins regardant sur les complexes normes qu'impose l'Occident.

La transformation de ces produits peut rapidement conduire à la création d'industries locales qui permettront de créer des emplois non agricoles ou en aval de la production agricole pour occuper des jeunes mieux formés et améliorer l'attractivité du milieu rural.

Deogratias NIYONKURU

Quelques fiches techniques

Afin d'offrir aux jeunes (mais aussi aux moins jeunes) des opportunités pour développer une activité économique intéressante, nous présentons dans les pages qui suivent 4 fiches techniques de culture que nous jugeons porteuses. Il s'agit du gingembre, du papayer solo, du sésame et l'oseille. Ces quatre cultures sont d'ailleurs actuellement en promotion dans nos projets d'ap-

pui à l'entrepreneuriat des jeunes à côté du prunier du japon et du maracuja dont nous avons déjà longuement parlé.

D'autres filières sont d'ailleurs encore en expérimentation et nous en publierons progressivement les fiches techniques en fonction des résultats obtenus.

1. Fiche technique de gingembre (*Zingiber officinale*)

1.1. Introduction

Le gingembre est cultivé pour ses rhizomes nouveaux et est utilisé depuis des millénaires dans le monde entier comme plante médicinale ou comme condiment dans l'alimentation à cause

de son arôme délicat et de sa saveur plus ou moins brûlante. Il se consomme frais, en sirop, en boisson sans alcool, en tisane ou séché et réduit en poudre.



Le gingembre contient de nombreux composés actifs et présente des propriétés intéressantes : effets antioxydants, anti-inflammatoires, antibactériens, anti-tumeur, et stimulant. Le rhizome de gingembre est connu depuis plus de 6000 ans en Inde et en Chine pour le traitement des maux d'estomac, de la diarrhée, des nausées de grossesse et des nausées post-opératoires.

1.2. Exigences écologiques

La culture de gingembre préfère une pluviométrie de plus de 2000 mm par an, une altitude de 500 à 1500 m, une température moyenne annuelle de 22°C et des sols humifères, limoneux ou sablo-argileux bien drainé.

1.3. Conduite de la culture

Le matériel de plantation est fait d'éclats de rhizomes frais ayant de 3 à 5 yeux, soit des morceaux d'environ 2-3 cm de longueur

Il faut prévoir assez de fumure organique de façon à appliquer au sol au moins 2 poignées de fumier par poquet.

➤ La quantité de semences nécessaires varie de 900 à 1.350 kg par hectare, soit en moyenne 11kg par are.

➤ La plantation se fait dans des poquets de 10 à 15 cm de profondeur, bourgeon vers le haut, sur des billons de 2m de largeur et distantes de 25 Cm.

➤ Les écartements recommandés sont de 15 cm X 25 cm sur des sols pauvres et 30 cm X 30 cm sur des sols très riches.

➤ La levée est complète à la 3ème semaine. Il faut envisager le remplacement des éclats de rhizomes pourris dans le sol après cette période ;

➤ Les maladies et ravageurs du gingembre sont essentiellement les champignons qui produisent des taches noires sur les feuilles, la pourriture rouge des rhizomes et la pourriture sèche et noire. Toutefois, ces attaques sont minimales pour la culture du gingembre et ne nécessitent pas un traitement particulier.

1.4. Récolte et rendement

La récolte du gingembre a lieu quand les tiges feuillées jaunissent et flétrissent. Les rhizomes de gingembre destinés à la consommation directe se récoltent avant la maturité complète sinon ils deviennent trop fibreux et trop âcres.

➤ Les rhizomes destinés à faire du gingembre sec, des semences ou de l'huile sont récoltés à maturité complète après 9-10 mois ;

➤ La récolte est faite très soigneusement à l'aide d'une bêche ou d'une fourche afin d'éviter de blesser les rhizomes ;

➤ Il est conseillé de nettoyer les rhizomes immédiatement à la récolte et de les débarrasser sans tarder des racines et de la terre adhérente ;



- Le rendement de la culture de gingembre frais sont très variables : 20 à 30T/ha chez les paysans camerounais, 36 à 45 T/ha en Afrique du Sud et 95 T/ha en essai en Australie ;
- Le gingembre frais se conserve 2 à 3 mois ; il peut être séché de différentes manières ou mis en conserve ;
- Il est à noter que le gingembre frais donne seulement 20 à 30% de gingembre sec.

1.5. Importance économique de la culture

- Au Burundi, le gingembre est commercialisé dans les milieux urbains où il est utilisé comme épice ou dans la préparation des boissons non alcoolisées. Les musulmans viennent en tête dans la consommation du gingembre.
- Le marché dit « chez Sion » reste le point de vente de la grande quantité du gingembre



commercialisé dans le pays dont la quasi-totalité est importée de l'Ouganda, de la Tanzanie et du Rwanda. Les prix du gingembre varient de 3.000Fbu à 8.000Fbu/kg selon la variété (locale ou améliorée), la période de l'année et le lieu de vente

- La culture du gingembre présente un grand intérêt économique pour les ménages ruraux actuellement confrontés à l'exiguïté des terres. Le compte d'exploitation prévisionnel pour une superficie de 10 ares est le suivant :

Libellés	Unité	Quantité	PU	PT
Paniers	Pièce	4	2.000	8.000
Fumier	sac de 50kg	100	2.000	200.000
Semences	Kg	110	5.000	550.000
Location parcelle	Are	1	200.000	200.000
Main d'œuvre labour	Hj	20	1.500	30.000
Main d'œuvre plantation	hj	20	1.500	30.000
Main d'œuvre sarclage	hj	20	1.500	30.000
Main d'œuvre récolte	hj	10	1.500	15.000
Transport champ-maison	hj	10	4.000	40.000
Transport maison-marché	hj	10	20.000	200.000
Sous total				1.333.000
Imprévis (10%)				133.300
Total des dépenses				1.466.300
Récolte moyenne= 200kg/are		Prix moyen à la récolte=3000Fbu/kg		
RECETTES/10are	kg	2.000	3.000	6.000.000
BENEFICE				4.533.700

SIBOMANA Rémy

Références bibliographiques

1. Ministère de la Coopération et de Développement. Mémento de l'Agronome. Éditions Quæ, 2009 ISBN : 978-2-7592-0684-1
2. Olga ZYBAK. Fiche technique. Chemin Vert 80 ; 6120 NALLINNES ; cozy@skynet.be
3. Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement. Recueil de fiches techniques pour l'entrepreneur rural. La voix

du paysan. Edition 2010. Yaoundé

4. <http://www.gingembre.biologique.bio/boisson-utilisation-culture/> visité le 2 janvier 2016
5. http://www.passeportsante.net/fr/Solutions/PlantesSupplements/Fiche.aspx?doc=gingembre_ps#P63_5319, visité le 18 aout 2015

2. Fiche technique du Sésame (*Sesamum indicum*)

2.1. Introduction

Le sésame est une plante annuelle cultivée pour ses graines riches en huile très appréciée en alimentation humaine et en cosmétique. Les résidus de l'extraction sont utilisés dans l'alimentation animale ou dans la fertilisation des sols. Les graines sont souvent utilisées dans la cuisine pour leur goût prononcé ou sont incorporées dans une grande gamme de pains salés et sucrés, de farines, de biscuits. La pâte issue du filtrage de l'huile est utilisée dans la préparation de savon et de crème de massage. L'huile de sésame est largement exploitée dans la cuisine orientale. Parmi les huiles extraites des six principales plantes oléagineuses, elle est la plus chère. Le sésame est également riche en bons acides gras, en fer, en magnésium, en manganèse, en cuivre et en calcium, et contient des vitamines B1 et E. Les graines renferment en moyenne 45 à 55% d'huile et 19 à 25 % de protéines en fonction de la variété, des techniques culturales et des conditions écologiques qui prévalent durant la phase de maturation.

2.2. Exigences écologiques

Le sésame est une plante exigeante en température : l'optimum se situe entre 25 et 27°C à une altitude ne dépassant pas 1500 m. Le sésame se développe bien en culture pure ou en association, en conditions pluviales ou sous irrigation. Il a besoin de 250 à 600 mm d'eau pendant son cycle. Le sésame aime beaucoup de soleil et de lumière et s'adapte à tous les types de sol mais, il préfère des sols perméables, bien aérés et drainés.

2.3. Conduite de la culture

➤ Le semis de sésame se fait à la volée ou en ligne. En ligne, on met entre 4 graines dans un poquet sur une profondeur de 2 à 5 cm. Le démariage vise à ne laisser que 2 plants/



poquet ;

- Il est important de jongler pour que les fruits entrent en maturation en saison sèche ;
- Les écartements recommandés sont de 20 cm dans la ligne et 50 cm entre les lignes ;
- Quant aux semences nécessaires, il faut prévoir 2 à 3kg de semences par hectare en culture associée (avec le maïs, l'arachide, le haricot, le niébé, etc.) et 5 à 7 kg de semences par hectare en culture pure ;
- L'apport en fumure organique recommandé est de 5 à 20T/ha du fumier. La fumure minérale nécessaire est de 60kg d'urée/ha, 35kg de DAP/ha et de 100kg de KCl/ha ;
- La levée intervient entre 3 à 10 jours après le semis. L'apparition du premier bourgeon floral a lieu entre la 6^{ème} et la 8^{ème} semaine après la levée. La maturation a lieu 4 semaines plus tard ;
- La plupart des variétés ont un cycle végétatif compris entre 100 et 140 jours. Le cycle est de 80 à 100 jours pour les variétés précoces, et de 140 à 180 jours pour les variétés tardives.
- Les dégâts causés par les chenilles et les mouches sur les feuilles, fleurs, capsules

peuvent être importants, d'où il est recommandé d'appliquer un traitement insecticide approprié de prévention surtout avant l'apparition des fleurs

2.4. Récolte et rendement

- Un arrêt de la floraison et de la croissance de la plante marque le début de la phase de maturation. Cette maturation des capsules est également marquée par un jaunissement progressif des feuilles inférieures vers les feuilles supérieures d'abord puis une chute des feuilles avant l'éclatement des capsules de base
- La récolte a lieu juste avant que les feuilles et les capsules commencent à se sécher afin d'éviter des pertes de graines par éclatement des capsules



- A la récolte, on coupe les plantes au niveau du collet, on les met au soleil pendant 6 à 8 jours, puis on bat la récolte sur une bêche pour détacher les fruits. Les graines sont ensuite vannées et tamisées puis stockées.
- Le sésame conserve son pouvoir germinatif pendant deux ans.
- Le rendement moyen chez le paysan varie de 500kg/ha à 800kg/ha. En station, il varie de 1.500 à 2.500 kg/ha
- Pour mieux conserver les graines sèches en stock, il est recommandé d'appliquer l'Actelic 2%, à raison de 200 grammes pour 400kg de graines.

2.5. Importance économique de la culture

Au niveau mondial, les transactions de sésame concernent les graines (64%), le tourteau (23%) et l'huile (3%). 65% des importations de graines sont réalisées par le Japon, l'Union Européenne, la Corée du Sud et les Etats Unis. Au Burundi, le prix de sésame varie de 6.000 à 10.000F/kg sur le marché local et est utilisée principalement dans l'enrichissement de la bouillie et dans les pâtisseries.

Le compte d'exploitation prévisionnel pour une superficie de 10 ares en une année pendant 2 saisons est le suivant :

Libellés	Unité	Quantité	PU	PT
Fumier	sac de 50kg	80	2.000	160.000
Semences	kg	1	8.000	8.000
Location parcelle	are	10	10.000	100.000
Main d'œuvre labour	hj	20	1.500	30.000
Main d'œuvre semis	hj	6	1.500	9.000
Main d'œuvre sarclage	hj	6	1.500	9.000
Main d'œuvre récolte	hj	6	1.500	9.000
Achat et application des pesticides	hj	4	6.000	24.000
TOTAL DES DEPENSES				349.000
Imprévus (10%)				34.900
TOTAL DES DEPENSES				383.900
Récolte/an= 16kg/are. Rendement=800kg/ha. Prix moyen à la récolte=6.000F/kg				
RECETTES/10ares	kg	160	6.000	960.000
BENEFICE				576.100

Références bibliographiques

1. Ministère de la Coopération et de Développement. Mémento de l'Agronome. Éditions Quæ, 2009 ISBN : 978-2-7592-0684-1
2. Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement. Recueil de fiches techniques pour l'entrepreneur rural. La voix du paysan. Édition 2010. Yaoundé
3. USAID-CE. LA CHAÎNE DE VALEUR SESAME AU SENE-
4. GAL : Analyse et cadre stratégique d'initiatives pour la croissance de la filière sésame, janvier 2008. SAGIC IQC No. 685-I-01-06-00005-00
<http://www.sesamegrowers.org/membership.html>, visité le 2 janvier 2016

3. Fiche technique du papayer solo (*Carica papaya*)

3.1. Introduction

Le papayer est une plante pluriannuelle cultivée pour le fruit dont la pulpe est consommée en dessert ou en salade. L'action digestive et dissolvante des protéines qui caractérisent la papaye est utilisée dans les industries textiles, alimentaires et pharmaceutiques. La pulpe de papaye est très riche en carotènes. Mais elle est aussi très intéressante par son apport en vitamine C et en fer.



Le latex de la tige, du fruit ou des feuilles contient la papaine, une substance utilisée pour traiter divers troubles digestifs, vers intestinaux et soigner les plaies et blessures qui guérissent mal. En Gambie et en Afrique de l'Ouest, on utilise couramment, même dans les hôpitaux modernes, une pommade à base de papaye pour traiter les brûlures. La papaine entre dans la composition de spécialités préconisées en cas d'insuffisances gastrique et duodénale. En industries, elle est utilisée dans l'attendrissement de la viande, clarification du jus, du vin et de la bière, traitement de la soie et de la laine avant la teinture ainsi que dans la préparation de crèmes faciales.

3.2. Exigences écologiques

Le papayer exige pour sa croissance un climat chaud à pluviométrie abondante tout au long de l'année. La température moyenne idéale se situe à 25°C pour le développement végétatif. Le papayer a besoin d'une pluviométrie comprise

entre 1500 à 2000 mm bien répartie. L'irrigation est souvent nécessaire, en saison sèche à raison de 150 à 200 mm d'eau par mois, afin de garder la production pendant les mois secs.

Du point de vue des sols, le papayer se porte bien sur un sol léger, bien drainé et très riche en matière organique. Il est conseillé d'éviter pour cette culture des sols lourds et inondés.

3.3. Conduite de la culture

Le papayer supporte mal la transplantation, il vaut mieux le semer directement sur place ou en sachets, sans passer par le germeoir.

a. Pépinière

- On construit une ombrière solide et bien protégée contre les animaux ;
- Le semis se fait dans les sachets (perforés de trous de drainage) de 15Cm de diamètre et 20 à 25Cm de profondeur remplis avec une terre

riche en matière organique ;

- La veille du semis, les semences sont triées dans un récipient contenant de l'eau propre. Les semences de bonne qualité se précipitent au fond du récipient au bout de 24 heures. Il est recommandé d'utiliser les semences issues des semenciers certifiés ;
- La quantité de semences nécessaires pour planter un hectare est de 200 à 250 grammes ;
- Dans chaque sachet rempli de terre, on y met 3 à 4 graines à une profondeur de 3 à 5 cm, et on conseille un arrosage quotidien ;
- La germination s'observe entre le 10ème et le 14ème jour de semis ;
- L'ombrage est supprimé au fur et à mesure de la croissance des plants afin qu'ils s'endurcissent avant la mise en terre définitive ;
- La durée de vie en pépinière ne doit pas excéder 5 à 6 semaines.

b. Repiquage dans le champ

- Le repiquage se fait au début de la saison des pluies, lorsque les plants atteignent 40 à 50 Cm de hauteur ;
- La préparation du champ doit comprendre le labour, l'élimination de l'ombrage, la pose des piquets et la trouaison à des écartements de 2,5m X 2m, ce qui correspond à 2.000plants/ha. Les trous mesurent 30 ou 40 cm pour chaque côté ;
- La fertilisation se fait à raison de 30 à 40 T/ha, soit 15 à 20 kg de compost ainsi que 100 à 200 g de phosphates, ce qui constitue la fumure de fond. La fumure d'entretien consiste

à apporter chaque année 20 kg de fumier par arbre ;

- Lors du repiquage, le sachet doit être déchiré sans toutes fois détruire les mottes de terre ou casser les racines. Cette opération est rapidement suivie d'un arrosage.

c. Entretien de la culture

- Le sarclage se fait chaque fois que les mauvaises herbes poussent, surtout pendant les 3 premiers mois
- Dans le champ, les premières fleurs apparaissent généralement 2 mois après la plantation. C'est à ce moment qu'on fait le démarriage des plants. Cette opération se fait généralement sur base des fleurs, ce qui implique que le cultivateur de papayer doit maîtriser les 3 types de fleurs : Les fleurs hermaphrodites (à la fois mâles et femelles) sont allongées et comportent à la fois le pistil et les étamines; les fleurs femelles sont peu allongées et ne renferment pas d'étamines ; les fleurs mâles ne comportent que des étamines.
- Lorsqu'il n'y a pas de plant hermaphrodite ou lorsque le plant hermaphrodite est chétif, il faut garder un plant femelle, avec la possibilité que les oiseaux, les abeilles et autre insectes peuvent apporter le pollen male pour féconder les fleurs.
- Le papayer est souvent attaqué par des insectes, champignons et virus. L'entretien de la plantation et l'emploi des semences de bonne qualité constituent des méthodes de prévention les plus recommandées. En cas d'attaques sévères, on envisage une lutte chimique qui consiste à appliquer des insecticides (comme Dursuban, Diméthoate, ... en cas d'insectes ou le Benlate à la dose de 5g du produit pour 15 litres d'eau en cas des champignons).

4. Récolte et rendement

- La production débute 10 mois après la mise en place de la culture et se poursuit sur une



période de 3 à 4 ans ou même plus jusqu'à 10 ans.

- Le papayer fleurit continuellement si l'irrigation est faite pendant les mois secs et que la plantation est bien paillée. C'est cela qui justifie que la récolte soit également continue. La récolte intervient quand la coloration entre les carpelles vire au jaune, 4 à 5 jours avant la maturité complète.
- Le rendement est de 60T/ha la première année, 75 à 80T/ha la deuxième année. Un papayer produit facilement de 30 à 50 fruits par an et cela pendant 4 à 5ans selon l'entretien de la plantation

- Les fruits sont directement dirigés vers la station de conditionnement où ils seront préparés pour la commercialisation.

5.Importance économique de la culture du papayer solo

- La haute productivité du papayer fait de lui une culture rentable pour les paysans.
- Son prix varie selon la taille du fruit et selon le lieu de vente. Les papayes sont plus chères à Bujumbura que dans le reste du pays.
- Le compte d'exploitation prévisionnel pour une superficie de 10 ares pendant 4 ans est le suivant :

Libellés	Unité	Quantité	PU	PT
Fumier	sac de 50kg	320	2.000	640.000
Semences	kg	0,1	100.000	10.000
Pulvérisateur	pièce	1	60.000	60.000
Achat des pesticides par an	litre	3	18.000	54.000
Location parcelle/an	are	10	30.000	300.000
Main d'œuvre labour	hj	20	1.500	30.000
Main d'œuvre pépinière	hj	12	1.500	18.000
Main d'œuvre trouaison et plantation	trou	200	200	40.000
ain d'œuvre sarclage	hj	32	3.000	96.000
Main d'œuvre fertilisation	hj	16	3.000	48.000
Main d'œuvre récolte	hj	36	1.500	54.000
Application pesticide	hj	24	3.000	72.000
Sous total				1.422.000
Imprévus (10%)				142.200
Dépenses totales sur 4ans				2.986.200
Récolte moyenne/an/arbre= 20 fruits en bon état. Prix moyen à bord champ=500F/fruit				
RECETTES/10ares/4ans	Fruit	16000	500	8.000.000
BENEFICE				5.013.800

SIBOMANA Rémy

Références bibliographiques

1. CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE AGRONOMIQUE. Bien cultiver le papayer en cote d'ivoire. Direction des programmes de recherche et de l'appui au développement - Direction des innovations et des systèmes d'information BP 1740 Abidjan 01, Côte d'Ivoire - Tél : (225) 23 47 24 24 - E-mail : info.sqr@cnra.ci
2. COLEACP. Itinéraire technique. www.coleacp.org/pip
3. LASSOUDIÈRE A., Le papayer. Institut Français de Recherche Fruitière outre-Mer. Vol24 n°2. Février 1969
4. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE (MAEP), ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO) et PROJET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT RURAL (PSDR). Fiches techniques de base destinées aux techniciens agricoles. 2pages
5. Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement. Recueil de fiches techniques pour l'entrepreneur rural. La voix du paysan. Edition 2010. Yaoundé
6. <http://www.graines-et-plantes.com/index.php?sante=plantes-et-bien-etre&bienfaits=papaye-maigrir-sante-et-bien-etre>, visité le 30 décembre 2015
7. <http://www.journaldumali.com/article.php?aid=455>, visité le 22 novembre 2015
8. http://www.passeportsante.net/fr/Solutions/PlantesSupplements/Fiche.aspx?doc=papaine_ps, visité le 2 janvier 2016

News

La CECABU : le rêve des caféiculteurs se réalise enfin...

La CNAC-MURIMAWISANGI (confédération nationale des associations des caféiculteurs du Burundi) vient de lancer au mois d'octobre 2015 la coopérative d'épargne et de crédit, dénommée CECABU. Votre journal a voulu en savoir plus pour vous à travers une interview qu'il a faite avec le président de la CNAC.

Q *u'est-ce que la CECABU ?*

La CECABU est une coopérative d'épargne et de crédit des caféiculteurs du Burundi. C'est une idée émanant des caféiculteurs eux-mêmes et nous nous sommes dit que la CNAC pouvait contribuer dans la mise en place de cette coopérative tant utile pour les caféiculteurs.

Quand on lance une idée comme celle-là, on veut généralement répondre à un besoin. Quels sont les raisons qui vous ont motivé à créer cette coopérative ?

Les caféiculteurs font face aujourd'hui à beaucoup de problèmes. Ils sont toujours dans la pauvreté qui les empêche par exemple de trouver des moyens pour l'achat des engrais et autres intrants agricoles. Avec la CECABU les caféiculteurs auront des facilités pour s'acheter les intrants et la production du café et des autres cultures suivra nécessairement. Les caféiculteurs éprouvent aussi beaucoup de difficultés à accéder au crédit bancaire pour améliorer la culture du café, à payer les cueilleurs journaliers lors de la récolte des cerises, à déplacer les cerises vers les usines de dépulpage, etc.

Beaucoup de gens ne savent pas que le café peut être fertilisé par la fumure organique. Nous



sommes donc en train de changer les mentalités et nous lancer dans l'usage de la fumure organique pour le caféier. Ainsi, les caféiculteurs pourront demander un crédit pour l'achat du bétail qui leur permettra de produire eux-mêmes du fumier pour leur caféier. Ce fumier donnera une plus-value au café et au caféiculteur étant donné qu'aujourd'hui les acheteurs s'intéressent de plus en plus au « café bio ». Et au-delà du fumier, les caféiculteurs tireront aussi du gain dans le lait qu'ils pourront vendre aux consommateurs.

Pour contracter un crédit auprès d'une institution de microfinance ou d'une banque au Burundi, le caféiculteur devait fournir une

hypothèque, souvent au-delà de ses capacités. Désormais, il sera facile avec la CECABU qui est déjà consciente que les caféiculteurs n'ont pas d'hypothèques, d'analyser cas par cas les demandes et pourra par exemple considérer le caféier du demandeur de crédit ou simplement les quantités de café cerise qu'il a pour lui accorder un crédit.

Cette coopérative vient donc à point nommé et veut répondre à ce genre de soucis des caféiculteurs ; dont la CNAC a voulu ainsi prendre le lead. Cela permettra aux caféiculteurs à replacer leurs espoirs dans le secteur caféicole et aux autres opérateurs de ce secteur caféicole de s'intéresser davantage à cette filière.

Existe-t-il une différence entre la nouvelle coopérative et les institutions de microfinance existantes?

Il existe une grande différence parce que cette coopérative d'épargne et de crédit va proposer des taux d'intérêt plus bas par rapport aux autres institutions du genre. Les crédits seront octroyés aux caféiculteurs à un prix bas par rapport aux autres institutions bancaires. Ensuite, la CECABU va donner la priorité aux coopératives caféicoles et autres coopératives agricoles du pays. Mais même si nous privilégieront les coopératives, d'autres partenaires sont aussi les bienvenus.

Un autre avantage est que la CECABU sera le fruit des caféiculteurs eux-mêmes qui en assureront le suivi grâce aux techniciens qui ont les compétences en matière de gestion des institutions de micro-finance. Pour un paysan qui veut accéder à un crédit de la CECABU il passera par la coopérative dont il est membre. Les coopératives café pourront passer par le COCOCA pour contracter un crédit.

Nous avons pensé que cette stratégie pourrait faciliter le recouvrement des dettes pendant les premières années de la coopérative. La CECABU s'adressera ainsi au COCOCA pour un crédit contracté par une de ses coopératives. Nous avons donc des cibles avec lesquelles nous allons travailler. La CECABU est donc l'un des produits que la CNAC propose pour répondre aux difficultés qu'éprouvent les caféiculteurs dans la valorisation de leur café.

La mise en place d'une micro-finance demande beaucoup de moyens. Qui d'autres participent dans ce travail ?

Nous avons d'autres partenaires dans ce travail. Nous citerons par exemple l'ONG Broederlijk Delen, ainsi que d'autres organisations qui appuient souvent dans la mise en place des micro-finances, et d'autres. Nous sommes confiants que nous aurons d'autres partenaires qui vont nous appuyer dans la mise en place de cette institution de micro-finance tant souhaitée par les caféiculteurs et d'autres paysans qui éprouvent beaucoup de difficultés à accéder au crédit agricole.

Nous collaborerons absolument avec d'autres opérateurs du secteur bancaire au Burundi. C'est une nécessité pour la CECABU qui en est à ses débuts et a donc besoin de collaborer avec d'autres institutions déjà expérimentées dans le secteur pour apprendre et améliorer ses services.

La CNAC et ses partenaires tireront-ils profit de la CECABU?

Le premier grand bénéfice pour la CNAC et ses partenaires c'est déjà le fait de permettre aux caféiculteurs d'accéder au crédit. La CNAC et ses partenaires, chacun dans son approche, voudrait, parvenir à l'amélioration des conditions

“ La CECABU est donc l'un des produits que la CNAC propose pour répondre aux difficultés qu'éprouvent les caféiculteurs dans la valorisation de leur café. ”

de vie des caféiculteurs ou des paysans agricoles accompagnées. Avec l'accès aux crédits à des conditions acceptables, les paysans pourront améliorer leur production et leur revenu à notre grande satisfaction. Tout ce qui résultera de la mise en place de la CECABU et orienté vers le développement de nos bénéficiaires sera absolument notre fierté.

Il faut aussi noter qu'au-delà des opérations d'épargne qui vont générer des revenus pour la coopérative, nous ne souscrivons pas à des actions. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons appelé ce projet « coopérative ». Les principes de la coopérative sont clairs. Une coopérative n'est pas là pour générer des bénéfices comme les autres sociétés à but lucratif. Le rôle de la coopérative est d'offrir des services aux membres. Si le caféiculteur parvient, grâce à la coopérative d'épargne et de crédit, à trouver tout ce qu'il ne pouvait pas obtenir avant la création de la CECABU, ce sera notre fierté.

Pour terminer, quels sont les conseils que vous pourrez donner aux caféiculteurs ?

Nous voudrions inviter les caféiculteurs à entrer massivement dans cette coopérative d'épargne et de crédit pour pouvoir accéder aux facilités qu'elle leur offrira dans l'avenir. Nous les invitons aussi à s'informer mutuellement sur les avantages de la coopérative. Nous leur demandons enfin à s'investir pour augmenter la production du café en qualité et en quantité, ce qui leur permettra de relever leurs revenus. Je ne saurais terminer sans rappeler aux caféiculteurs de suivre de près les activités de la CNAC et ses partenaires ; le secteur café est en pleine mutation et le caféiculteur doit donc s'informer pour connaître les changements en cours.

**Propos recueillis par
Jonas Eric UWIZERA**

La CNAC, une opportunité pour les caféiculteurs

Avec plus de 600.000 ménages touchés par son intervention aux dimensions nationales, la Confédération nationale des caféiculteurs du Burundi, CNAC en sigle, manifeste la volonté de relever le caféiculteur du Burundi. Depuis 2004, la CNAC est devenue un acteur incontournable dans le développement intégral des caféiculteurs du Burundi. Sa principale préoccupation était et reste aujourd'hui, la défense des intérêts des caféiculteurs longtemps opprimés par des mesures injustes de certains acteurs de la filière.



Fruit de la volonté des caféiculteurs eux-mêmes, la CNAC s'est construite progressivement à partir d'une base solide constituée d'associations caféicoles engagées à relever le défi.

Plus de 3.246 associations forment le socle de la CNAC et leur effectif n'a cessé de croître avec plus de 1.000 nouveaux adhérents enregistrés pour la seule année 2015. Ces associations ont fini par se regrouper en unions qui ont donné naissance, au fil du temps, à six fédérations à savoir : SHIRAMAZINDA dans la région du Kirimiro, MUCOWIKAWA, dans la région du Mumirwa, BONAKURE dans le bassin de



Kayanza, TERINTAMBWE dans le bassin de Muyinga, MFASHANGUFASHE dans le bassin de Kirundo et NKORERANGUKIZE dans le bassin de Ngozi. Ces fédérations couvrent la plupart des provinces du pays à l'exception de celles de Cankuzo, Ruyigi et Rutana.

Depuis sa création en 2004, la CNAC en collaboration avec les autres acteurs de la filière café, n'a cessé de se battre pour le bien être des caféiculteurs du Burundi. Son combat pour une privatisation juste et digne de la filière café aura été l'un des résultats les plus marquants. L'Assemblée générale tenue en dates du 29 au 30 décembre a démontré une fois de plus, que la CNAC est sur le terrain. Plus de 4.5 millions de plants de café ont été plantés au cours de l'année caféicole 2015, ce qui représente un quart de tous les plants entretenus au niveau national selon

le récent recensement caféicole. Cette ambition d'accroître le nombre de plants de café reste nourrie pour l'année caféicole 2016.

Une des menaces pour les caféiculteurs est la fluctuation des prix du café sur les marchés. Certains caféiculteurs présents à l'assemblée générale ne comprenaient pas en effet comment le café burundais peut remporter deux fois la première place mondiale au niveau de sa qualité et que cela ne se répercute pas positivement sur le revenu des caféiculteurs. Mais la CNAC a à ce sujet tenu à préciser que cette cotation du café ne concerne pas tout le café burundais. C'est une ou deux coopératives qui ont misé sur la qualité du café qui ont obtenu cette place, a-t-il fait savoir. Le président de la CNAC a d'ailleurs profité de l'occasion pour encourager les autres coopératives et les unions caféicoles à mettre du paquet dans la qualité du café depuis la culture



jusqu'à l'usinage. Quant aux cours mondiaux qui fructifient, le président de la CNAC a demandé aux caféiculteurs d'apprendre à gagner ou à perdre selon les circonstances, précisant que la CNAC a toujours informé les caféiculteurs sur ce qui se passe sur les marchés du café, promettant ainsi à continuer le travail de plaidoyer sur la filière.

Certains caféiculteurs ont exprimé la nécessité de créer de nouvelles fédérations. La CNAC leur a demandé

de s'organiser conformément aux règlements régissant les fédérations.

Entre autres décisions prises par l'assemblée générale de la CNAC est la modification de l'année caféicole. Elle prenait généralement fin au mois d'Août mais désormais elle débutera au mois de janvier pour se clôturer au mois de décembre afin de "s'aligner aux périodes de production des rapports aux bailleurs de fonds" a fait savoir le président de la CNAC.



Après la présentation du rapport du comité de surveillance, les participants ont procédé à l'élection du nouveau comité de surveillance de la CNAC. Le nouveau comité est composé de leaders engagés dans la filière. Il s'agit de : Melchiade NIYONKURU (Président du comité) NSANZAMAHORO Salvator (Vice-président) et HAKIZIMANA Jeanne d'Arc (membre).

Cette assemblée générale a également vu la participation des représentants du ministère des finances, celui de l'Intérieur, le représentant de la DPAAE ainsi que les représentants des partenaires de la CNAC à savoir ADISCO, ARFIC, COCOCA, INADES et INTERCAFE.

Jonas Eric UWIZERA

Journée mondiale de l'alimentation

Des coopératives performantes ont été primées

Sous le Haut Patronage du deuxième Vice-Président de la République du Burundi accompagné du Ministre de l'agriculture et de l'élevage, celui de la fonction publique et les représentants de la FAO et du PAM au Burundi, la journée mondiale de l'alimentation a été célébrée au Burundi, dans la province de Rumonge, en date du 16 octobre 2015.

Placée sous le thème «Protection sociale et agriculture – briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale», cette journée a été marquée par des discours mais aussi par le lancement officiel de l'année agricole 2016.

Dans son discours, le représentant de la FAO au Burundi a fait savoir que la protection sociale a été choisie cette année comme thème de la journée mondiale de l'alimentation afin de mettre en lumière son importance dans la réduction de la pauvreté rurale. Il a aussi indiqué que la protection sociale est importante si l'on veut réellement garantir l'accès de la population à des denrées alimentaires ou à des moyens d'en acheter.

« Quelques 70% de la population mondiale, dont la plupart vivent dans des zones rurales, n'ont pas accès à une protection sociale adéquate » a souligné le représentant de la FAO au Burundi. C'est à partir de ce constat que la FAO a intensifié



ses efforts en vue d'aider les Gouvernements et leurs partenaires à intégrer la protection sociale dans leurs stratégies et politiques nationales de développement.

Le Représentant de la FAO au Burundi a attiré l'attention sur certains aspects du développement qui ne sauraient aboutir sans la protection sociale : « La protection sociale augmente le revenu familial et renforce la sécurité alimentaire en effectuant des transferts de revenus (espèces) ou de consommation (nourriture).

La protection sociale aide les enfants à poursuivre leurs études en assurant des revenus



familiaux de base, de telle sorte que les enfants ne doivent pas travailler pour compléter les revenus.

La protection sociale réduit l'écart de pauvreté en permettant aux personnes défavorisées de se protéger et de protéger leurs biens contre les chocs et catastrophes, en améliorant l'accès aux services publics et en investissant dans le capital humain, en particulier dans la santé et l'éducation ».

Le deuxième vice-président de la République a, quant à lui, indiqué que cette année le thème de la Journée mondiale de l'alimentation met l'accent sur la protection sociale, car les régimes de protection sociale, en nature ou en espèces, sont une solution pour atténuer à court terme la souffrance de la population victime des famines. A long terme, les mesures de protection sociale vont stimuler la production, car elles amélioreront la stabilité des revenus et contribueront à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Il a profité de l'occasion pour lancer la campagne culturelle 2016 A afin d'inciter les paysans à l'utilisation des semences de qualité pour accroître la production agricole et éliminer durablement la faim et la pauvreté. Des sites de pépinière des

plants de palmier à huile et des orangers avaient été préparés, une poissonnerie et une unité de transformation de l'huile de palme ont également été visitées.

Dix-sept coopératives choisies parmi les meilleures au niveau national, après analyse de leurs performances agro pastorales, ont été primées par le Gouvernement du Burundi représenté par le Deuxième Vice-président de la République. Parmi celles-ci figuraient deux coopératives accompagnées par ADISCO : la coopérative TWI-JABUTSE des jeunes de Ndava et l'usine coopérative Nyarunazi de Rutegama, dans la région du Kirimiro. Les deux coopératives accompagnées par ADISCO ont été primées pour leurs

activités qui tirent les paysans de la pauvreté et leurs actions de la mutualité qui améliorent la santé du monde rural en général.

Chaque association a reçu l'équivalent d'un montant de 500.000 fbu et des intrants agricoles constitués d'une brouette, 4 pompes pulvérisateurs, 5 houes, 5 pelles, quelques grammes de semences d'oignon, choux et poivrons ainsi que des denrées alimentaire : un sac de 50 kg de riz et un bidon de 5 litre de coton. L'association CEAP qui a représenté la province de Ruyigi, qui s'est classée la première au niveau national, a remporté en plus le prix d'une génisse et d'un taureau.

Enock NIYOMWUNGERE



Madame Liberate MIBURO, une animatrice endogène témoigne sur les réalisations et quelques changements issus des dynamiques Haguruka dans sa localité

Je m'appelle MIBURO Liberate de la colline Gahosha, commune Gitobe en province de Kirundo. J'ai 5 enfants dont 2 sont déjà mariés. Je suis un animateur endogène et j'accompagne les IGG se trouvant sur les collines Gahosha et Santunda. Mes points de satisfactions concernent tout le groupe d'IGG que j'accompagne. Historiquement, nos IGG sont issus d'un seul paysan ferment du nom de BIGIRIMANA Jean-Marie, actuel président de la coopérative agricole de Gitobe.

Après sa formation psycho-humaine en 2011, il m'a formé et m'a confié le travail d'animateur endogène. Actuellement j'ai accompagné la naissance de 9 IGG. Vers le mois de mai 2014, nous avons constaté que notre mission d'auto-développement ne peut pas réussir si beaucoup d'entre nous ne savent ni lire ni écrire. C'est ainsi que nous avons décidé de commencer tant bien que mal le travail d'auto-alphabétisation.

Nous avons actuellement un lieu bien construit et une classe de 41 apprenants dont 32 femmes. Dans le but de réussir le plaidoyer local et d'organiser des activités de développement de grande ampleur, nous avons formé une union de 4 IGG en novembre 2015. Cette Union compte 41 ménages ayant 139 enfants, une veuve et 7 femmes abandonnées par leurs maris. Notre union a un bilan non exhaustif impressionnant :

- A partir des tontines, nous avons acheté pour les ménages 78 chèvres ; tous les membres ont actuellement du bétail alors que 9 ménages parmi ces 41 n'avaient aucun animal ;
- Grâce à l'amélioration de nos exploitations, 24 ménages ont les 2 principales garanties des EFI : garantie de la continuité alimentaire, garantie de la continuité monétaire ;
- Nous avons construit des logements pour 4 femmes membres abandonnées par leurs maris
- Nous avons assisté 15 personnes soit par des travaux manuels, soit en les aidant à organiser des cérémonies familiales, soit en les assistant en cas de maladie ;
- Nous avons entretenu notre route sur une longueur de 4 Km ;
- Nous avons aidé tous les membres de l'union à



payer les parts sociales pour adhérer à la coopérative Koruyagwe ;

Nous avons acheté des tôles pour 7 ménages dont 2 ont déjà terminé à se construire maisons.

Comme notre localité est très éloignée de la route asphaltée (à plus de 30 Km de la route Ngozi Kirundo), la naissance de la coopérative nous est tellement utile car elle nous permettra de transformer nos produits et de négocier les prix sur le marché. Nos perspectives sont l'amélioration de l'habitant pour tous les membres qui, pour la plupart, habitent encore dans des maisons en pailles, d'acheter des matelas à tous les membres, de plaider pour avoir une école primaire sur notre colline et de nous construire trois classes d'école primaire pour faire face au problème d'éloignement de nos ménages à l'école plus proche (plus de 7km). Nous avons déjà commencé à collecter les pierres pour la construction.

Je remercie ADISCO sur les formations qu'elle nous fait et plus particulièrement la formation sur l'auto-promotion.

Cri des collines

Appel public à tous les chefs d'Etat du monde à l'occasion du Sommet des Nations unies sur le développement durable, septembre 2015

La conférence mondiale sur les Objectifs de développement durable vient de se tenir à Paris. DEVELOPPEMENT ET PAIX, notre partenaire, a mobilisé les responsables canadiens surtout des Eglises pour un appel public lors du sommet des Nations unies sur le développement durable. Etant donné l'importance de ce texte qui reste actuel, nous avons jugé utile de le publier sans commentaires.

Nous, citoyens du monde, nous unissons nos voix dans un appel commun à tous les chefs d'État réunis à New York du 25 au 27 septembre 2015 lors du Sommet des Nations unies où seront adoptés de nouveaux objectifs mondiaux pour le développement durable, 70 jours seulement avant la date critique de la vingt et unième Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques à Paris.

Nous sommes tous d'accord :

Nous pouvons combler l'inégalité criante entre les quelques-uns qui possèdent près de la moitié de la richesse mondiale et le reste de l'humanité.

Nous pouvons assurer la pleine égalité entre les hommes et les femmes.

Nous pouvons garantir le droit à l'alimentation pour des milliards de personnes, en particulier les petits producteurs qui produisent l'essentiel de l'alimentation dans le monde mais dont la plupart voient leur droit à l'alimentation bafoué.

Nous pouvons contenir la hausse de la température mondiale en dessous de 1,5° Celsius.

Nous pouvons faire en sorte que les plus pauvres et les plus vulnérables soient protégés et soutenus

dans leur lutte pour l'adaptation aux changements climatiques et participent à une société mondiale plus juste et plus équitable.

Nous pouvons mettre fin à notre relation d'exploitation avec la terre et à l'extraction illimitée des ressources naturelles.

Nous pouvons transformer la culture de domination, de consommation et d'extractivisme en une culture de suffisance, compassion et solidarité.

Nous pouvons assurer une transition juste vers une économie où le travail décent pour tous est garanti et où le temps consacré à l'attention aux personnes est valorisé.

Nous pouvons créer un monde où les femmes et les hommes peuvent vivre, penser, s'exprimer et se déplacer en toute liberté et en paix.

A de nombreuses reprises dans l'histoire, la communauté internationale a montré qu'elle pouvait surmonter ses divisions et s'unir pour répondre à des menaces importantes et construire un monde de paix, de justice environnementale, climatique, économique et sociale où les hommes et les femmes sont égaux. Nous vivons maintenant l'un de ces moments.

Au cours des quatre dernières années, nous avons assisté à un niveau sans précédent de discussions, de consultations et de mobilisation dans la préparation des nouveaux objectifs mondiaux. Les débats ont été caractérisés par un véritable espoir que la communauté internationale allait relever le défi de s'attaquer aux problèmes de fond plutôt que de continuer à faire ce qui est économiquement avantageux et politiquement viable.

«**Transformer notre monde: L'Agenda 2030 pour le développement durable**» vise à répondre aux défis les plus urgents d'aujourd'hui. Il expose une vision d'un monde où toute vie peut prospérer. Il propose à juste titre un programme universel qui reconnaît l'interdépendance des objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Il est construit sur la reconnaissance explicite des droits humains et contient des objectifs valables pour éradiquer la pauvreté, assurer l'égalité entre les sexes, réduire les inégalités, réaliser des modèles de consommation et production durables, et lutter contre la déforestation et les changements climatiques. La mise en œuvre de ces objectifs et l'obligation de rendre compte aux citoyens du monde entier permettront de déterminer leur pertinence dans la réponse apportée aux crises actuelles.

Mais répondre aux crises signifie reconnaître et s'attaquer aux limites, lacunes et incohérences que l'on peut trouver dans les objectifs de développement durable (ODD). En particulier, les ODD ne résolvent pas la contradiction entre la recherche de l'harmonie avec la nature et la priorité accordée à une croissance soutenue pour toutes les nations. Les objectifs impliquent la poursuite de la compétition pour des ressources naturelles limitées et, par conséquent, de nouvelles hausses des émissions de gaz à effet de serre. Ils ne s'attaquent pas aux règles mondiales injustes de la finance, de la fiscalité, du commerce et des investissements, essentiels pour parvenir

à la transformation structurelle nécessaire si l'on veut s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et des inégalités. **Nous avons besoin de plus d'ambition dans ces domaines critiques pour parvenir à une véritable transformation de notre monde !**

Nous sommes solidaires avec les personnes et les communautés qui développent des solutions et des alternatives de vie basées sur les notions de bien-être, de soin envers les autres et de prospérité partagée. Elles contribuent au monde que nous devrions tous aspirer à créer! Qu'il s'agisse de petits producteurs qui pratiquent l'agro-écologie et construisent des systèmes alimentaires locaux ou bien de communautés pratiquant une économie sociale et solidaire; de femmes émancipées qui ont transformé leurs communautés ou de communautés qui utilisent un système de production décentralisé et communautaire d'énergie renouvelable; nous sommes inspirés par l'innovation et la vision de ces personnes à travers le monde.

Nous sommes inspirés par le nombre croissant de dignitaires religieux de par le monde qui continuent de dénoncer les changements climatiques. Changeons pour la planète - Prenons soin de l'humanité», où des personnes s'engagent à consommer de manière durable ainsi que dans des actions politiques. Ces initiatives prouvent que les gens sont prêts à changer. Dans sa Lettre encyclique « Laudato Si' sur la sauvegarde de la maison commune » publiée en mai 2015, le Pape François appelle à une « conversion écologique ». Il propose un programme d'action pour une transformation en profondeur de notre relation avec l'environnement, et de la façon dont nous organisons notre vie sociale, économique et politique. Entendant les appels à un changement de mode de vie, les personnes font preuve de leur empressement à relever ce défi. Des initiatives citoyennes fleurissent dans le monde entier, telle la campagne «

1 Voyez <http://www.interfaithpowerandlight.org/resources/religious-statements-on-climate-change/> pour une liste complète des déclarations selon les religions et les déclarations inter-confessionnelles.

Nous appelons donc ceux et celles réunis à l'ONU pour le Sommet sur le développement durable à aller plus loin pour soutenir la quête commune de protéger notre planète partagée et l'humanité. Nous vous demandons de :

- Fixer des limites à l'extraction des ressources naturelles et de se mettre d'accord pour un partage équitable des ressources naturelles. Renforcer les efforts à la base pour protéger la biodiversité. Mettre un terme aux investissements dans l'agriculture industrielle. Soutenir et renforcer les systèmes alimentaires locaux et l'agro-écologie.
- Résister à l'influence des puissants intérêts privés dont la recherche du profit empêche la transformation de nos sociétés. Fixer des limites au pouvoir des sociétés transnationales à influencer les politiques publiques. Exiger la transparence des transactions, privées et publiques. Adopter un traité mondial visant à faire respecter les responsabilités des droits humains des entreprises !
- Supprimer le financement de l'énergie sale et rediriger les ressources vers la production d'énergie renouvelable décentralisée et

communautaire. Reconnaître l'existence de la dette écologique dont le remboursement est dû depuis longtemps.

- Transformer le système financier pour soutenir l'émergence d'alternatives véritablement durables. Réformer les politiques fiscales pour redistribuer les richesses.
- - Réformer les systèmes qui excluent la majorité des pays du monde de déterminer des règles globales sur la fiscalité, le commerce et dans d'autres domaines qui ont un lourd impact sur leurs populations. Permettre et renforcer le pouvoir des producteurs de denrées alimentaires, des travailleurs, des peuples autochtones, des migrants et des dirigeants communautaires locaux de s'organiser et de parler en leur nom à la table des négociations. Renforcer le pouvoir des femmes qui souffrent de discrimination et d'obstacles à la participation.

Les hommes et les femmes sont prêts à s'inscrire dans un avenir où le plus important est l'égalité, l'équité, les droits et une vie en harmonie avec la nature. **Nous, soussignés, nous nous engageons à accompagner les personnes dans cet effort, en prenant nous-mêmes des mesures, petites et grandes. Nous vous demandons de marcher avec nous et toutes les personnes qui se lancent dans cette nouvelle aventure ! Assumez le leadership que ce moment historique exige !**

Les effets des changements climatiques sur les petits paysans burundais

En décembre 2015, s'est tenue à Paris une conférence de très haut niveau qui a mobilisé la quasi-totalité des décideurs de la planète. D'après les médias, la conférence aura été un grand succès dans la mesure où pour la première fois, un consensus mondial se serait dégagé pour réduire le réchauffement climatique ou au moins le limiter à 2°C par rapport à l'ère préindustrielle.

Les négociations sur le climat traduisent cruellement une grave injustice que veulent imposer les pays riches aux pays pauvres. Ces derniers sont invités à prendre des mesures draconiennes contre quelques sous pour notamment préserver les forêts et ainsi permettre aux pays développés de continuer à poursuivre leur développement industriel, principal responsable de la pollution. De nombreuses organisations se sont déjà mobilisées pour réclamer une justice climatique mondiale, mais les pays riches et émergents ont

Introduction

Le changement climatique est une menace pour la sécurité alimentaire des pays en développement notamment le Burundi, à travers son impact sur les ressources en eau, la biodiversité, l'écosystème (surtout des sols) et la variabilité des pluies.

Le Burundi est un petit pays, densément peuplé, dont la population dépend fortement de l'agriculture et de l'élevage (plus de 90 % de la

population vit de l'agriculture essentiellement familiale). La taille d'une exploitation familiale est d'environ 0,5ha. La population pratique une agriculture essentiellement pluviale et s'appuie sur l'expérience individuelle et le savoir-faire local. La pauvreté sévit sur l'ensemble du territoire et le pays connaît une pénurie alimentaire, une sous-alimentation et parfois même une famine récurrente.

les dents trop longues pour vraiment s'apitoyer sur tout ce monde qui réclame justice, même si avouons-le, les pays riches qui commencent à être gravement touchés ont au moins dans le discours pris la mesure des défis.

Il reste néanmoins que le petit paysan africain notamment, dont l'existence est gravement compromise, ne doit pas rester les bras croisés. Tout en continuant d'exiger des changements fondamentaux dans les modes de consommation des populations riches, il est obligé de modifier son mode de production pour tenter de s'adapter à une injustice lui imposée d'ailleurs.

C'est pour l'informer de cette grave situation que nous avons demandé à un expert de la question de prodiguer quelques conseils aux paysans dans la « Voix des Collines » et les informer aussi de ce que nous devons attendre de l'accord de Paris.

Les effets des changements climatiques

Les effets des changements climatiques sur l'agriculture au Burundi sont surtout liés à la

variabilité des saisons (sèche et pluvieuse), les excès de pluies ou inondations, la sécheresse

prolongée, l'érosion, les éboulements ou la déportation des sols.

L'impact marquant des changements climatiques sur l'agriculture familiale au Burundi est surtout l'aggravation de l'insécurité alimentaire due à la forte baisse de la productivité agricole dans les exploitations familiales. Les calendriers agricoles sont perturbés par un climat de plus en plus imprévisible, provoquant des fois l'érosion des sols et détruisant parfois des plantations. Les

maladies des plantes se multiplient, des ennemies et ravageurs des cultures se développent. En cas d'excès de pluies ou d'inondations, les récoltes sont aussi affectées et les bas-fonds qui permettent les cultures de contre saison deviennent inexploitable. La production subit une baisse remarquable et on voit apparaître de nombreuses maladies des plantes et parfois même des maladies humaines. D'autres variétés disparaissent progressivement (cas des colocas, sorgho, éleusine).

Constat d'adaptations aux effets des changements climatiques

Pour faire face aux effets des changements climatiques ou comme conséquences de ces derniers, il se remarque un phénomène d'adaptation :

Certains agriculteurs abandonnent les travaux champêtres au profit du petit commerce des produits agricoles ou des produits manufacturés importés ou encore passent à l'exode rural.

Certains agriculteurs migrent soit à l'intérieur ou même dans les pays limitrophes ou s'engagent dans d'autres activités non agricoles pour nourrir leur famille parce que le climat n'est plus propice et prévisible pour l'agriculture. Cela implique que dans un future proche, il y'aura des réfugiés climatiques si des actions d'adaptation ne sont pas menées dès maintenant.

Les espaces agricoles vivriers diminuent au profit d'autres activités comme les briqueteries artisanales, la plantation des arbres qui sont tolérants aux conditions édaphiques précaires (ex. eucalyptus).

Les populations migrent massivement à la recherche de meilleures terres de cultures (cas de Kayanza, Ngozi, Kirundo...).

Les variétés locales cèdent progressivement la place aux variétés résistantes; cas du manioc local du Burundi qui a cédé la place à celui résistant à la mosaïque du manioc ; c'est aussi le cas de différentes variétés de bananes locales, du maïs et du riz. Cela a affecté le goût et la qualité de ces produits.

Mesures à prendre pour l'adaptation, la mitigation ou atténuation des effets des changements climatiques

Des mesures d'adaptation, de mitigation ou d'atténuation des effets des changements climatiques doivent être prises par les populations et par les États.

➤ Pour la population, c'est notamment :

- la diversification des moyens d'existence pour réduire le risque ;
- la diversification des productions ;

- l'utilisation des variétés et des semences précoces ;
- le creusement des puits pour la conservation de l'eau de pluie ;
- la mise en application des conseils des services environnementaux surtout des services météorologiques ;
- la pratique de l'élevage en stabulation permanente;

- la planification préalable et l'adaptation aux catastrophes par exemple par la conservation de leurs productions dans les greniers ou hangars de stockage communautaires.
- l'adoption de différentes formes d'assistance et de solidarité en cas de catastrophes liés aux changements climatiques ;
- la lutte contre les espèces nuisibles et invasives ;
- la réalisation des activités de reboisement permettant de limiter les effets des gaz à effet de serre et l'amélioration de la planification de l'utilisation des sols et des eaux ;

➤ **Pour les Etats, les pays doivent :**

- placer l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques au centre/ ou au cœur de leurs priorités.
- renforcer la gestion communautaire des ressources naturelles et appuyer la mise en place

des systèmes antiérosifs ;

- établir un programme d'actions national d'adaptation (PANA) aux changements climatiques ;
- trouver tout mécanisme possible pour une adaptation à la variabilité du climat par le renforcement de la résilience des ruraux pauvres aux conditions difficiles ;
- étudier des solutions innovantes telles que le soutien à la recherche agricole et l'assurance des risques météorologiques basée sur un indice.

Les considérations liées au changement climatique doivent être incluses dans tous les aspects depuis la conception des projets, la mise en œuvre et l'évaluation. Une attention particulière doit être accordée à la réduction de la vulnérabilité des petits exploitants face aux incertitudes climatiques croissantes.

Que pouvons-nous attendre alors de l'accord de Paris ?

Tout le monde porte l'espoir dans la mise en œuvre de l'accord de Paris ainsi que la mise en application de l'ensemble des différents textes internationaux ratifiés par nos pays respectifs.

Au niveau de l'atténuation :

Les articles de 22 à 29 précisent les mécanismes et modalités de contribution des parties à la convention ainsi que comment les organes subsidiaires vont appuyer dans la mobilisation des fonds pour l'atténuation.

Au niveau de l'adaptation :

Aux articles 43 à 47, il est demandé au comité d'adaptation ainsi qu'au fonds vert pour le climat un certain nombre d'actions allant dans le sens d'appuyer les pays les moins avancés (dont fait parti le Burundi) dans l'élaboration des documents en rapport avec le financement des activités d'adaptation. Cela permettra d'identifier

les besoins de chaque pays et de là ça permettra la mobilisation des financements adéquats.

Que ça soit au niveau de l'adaptation ou de l'atténuation, l'accord précise les modalités de mise en œuvre de l'accord ainsi que le mécanisme de financement.

Pertes et préjudices :

L'Accord maintient le mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques et demande à ce mécanisme de créer un centre d'échange d'information sur le transfert des risques et une équipe spécialisée pour compléter et mettre à profil les travaux des organes et groupes d'experts en vue d'élaborer des recommandations relatives à des démarches intégrées propres à prévenir et réduire les déplacements de population liés aux effets néfastes des changements climatiques et à y faire face.

Financement :

Il est précisé dans son article 53 que : « les ressources financières fournies aux pays en développement devraient renforcer l'application de leurs politiques, stratégies, règlements, plans d'action et mesures de lutte contre les changements climatiques tant en matière d'atténuation que d'adaptation de façon à contribuer à la réalisation de l'objet de l'accord tel que défini à l'article 2 ».

Il est important que les paysans et leurs organisations ouvrent les yeux pour bénéficier des fonds qui vont se mettre en place. Cela nécessite que ces populations et organisations soient renforcées en termes de capacités.

Pour le cas du Burundi, dans l'application des stratégies d'intervention et des plans d'action, il faudra :

- une implication de toutes les parties prenantes (secteur public, privé, les institutions de recherche agronomique et surtout les agriculteurs eux-mêmes).

Mise au point et transfert de technologie

L'accord décide, en son article 67, le renforcement du mécanisme technologique et recommande de nouveaux travaux concernant entre autre :

- La recherche, la mise au point et la démonstration des technologies ;
- Le développement et le renforcement des capacités et des technologies endogènes.
- Pour le cas du Burundi, il s'agira de :
- investir dans la recherche des variétés résistantes à la sécheresse et aux maladies, des variétés à maturité précoce, des mesures de conservation des eaux et des sols (lutte antiérosive, terrasses, fosses, barrages, l'agrofore-

- mettre un accent sur la professionnalisation de l'agriculture familiale. Cette professionnalisation doit être non seulement technique mais aussi et surtout organisationnelle et permettra aux organisations des agriculteurs familiaux de se constituer rapidement en une force politique. Outre cette professionnalisation, il faudra des subventions directes aux agriculteurs familiales (comme la mise en place d'une banque agricole ayant en son sein un fonds de garanti, un fonds de calamité et une bonification) et sécuriser le foncier à son profit.
 - mettre en place un observatoire pour inventorier et vulgariser les adaptations locales aux changements climatiques.
 - mettre en place des pôles de développement et de promotion des produits de l'agriculture familiale.
 - financer la recherche agricole comme il a été décidé lors des réunions internationales et l'orienter vers les préoccupations du monde rural suivant les enjeux actuels à savoir la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.
- terie) ainsi que de la technologie (machines agricoles, transformation agro-alimentaire).
- conduire des campagnes de sensibilisation et de formation des agriculteurs et éleveurs ;
 - investir dans l'éducation des agriculteurs (champs-écoles-fermiers), dans les centres de formation et même au niveau de l'éducation formelle (dans les écoles fondamentales);
 - établir et/ou réhabiliter des stations météorologiques locales ; faire le suivi et la publication des données météorologiques.
 - développer la recherche agronomique participative c'est à dire qui met au centre l'agriculteur lui-même.

Jeu concours IGG !!!

Membres d'IGG ! Une chance vous est une fois de plus offerte !

Le personnel d'ADISCO a décidé de mettre en place un petit fonds pour financer des initiatives innovantes et porteuses des IGG et vous demande donc d'**Elaborer un bon petit projet pour votre IGG !**

Quels sont les critères à prendre en compte ?

1. le projet doit être présenté par un IGG qui a passé au moins trois ans à cotiser sans arrêt ;
2. le projet doit montrer comment il contribue au développement des membres de l'IGG et de la communauté en intégrant l'innovation et l'originalité par rapport à la localité ;
3. le projet doit être respectueux des principes et de l'approche HAGURUKA ;
4. le montant global du projet doit être compris entre 200.000 Fbu et 300.000 Fbu ;
5. les 10 meilleurs IGG sélectionnés seront préalablement visités et le comité de sélection n'en retiendra que cinq (5).

Le nombre de pages ne doit pas dépasser une page et demie et doit suivre le canevas suivant

Nom de l'IGG Colline Commune.....

Province

Nom du présidentTéléphone

Nom du vice-président.....Téléphone

1. Date de création de l'IGG
2. Nombre de tours déjà réalisés.....
3. Montant de cotisation par membre pour le tour en cours
4. Titre du projet
5. Objectif économique du projet (3 lignes).....
6. Objectif social du projet (3 lignes).....
7. Expliquer comment le projet va avoir un effet sur le développement de la colline ou de la communauté (3 lignes max)
8. Activités prévues du projet et leurs coûts (une page).....
9. Expliquez comment l'argent du projet sera reconstituée et continuer à financer d'autres projets (sans le transformer en fonds de crédits) (une page)

NB : Si deux projets présentés obtiennent la même note d'évaluation, nous retiendrons celui qui aura été présenté par l'IGG des femmes.

Bonne chance !!!

« ADISCO » rend hommage à toutes ces braves femmes et tous ces vaillants hommes du monde rural qui, dans un ultime effort, tournent et retournent la terre, pour que le Burundi trouve à manger.



Le Burundi vous doit du respect